

Image not found or type unknown



Cessation d'activité d'une EI en plan de redressement

Par **Gillesdark**, le **09/09/2013 à 18:01**

Bonjour, j'exploite un commerce de bouche, en Entreprise Individuelle depuis 7 ans, je n'ai pas de salarié.

Suite à une période de redressement judiciaire mon plan à été accepté et validé depuis un an par le TC j'honore mes échéances régulièrement. je suis propriétaire des murs via une SCI dont je suis actionnaire à 99%.

Suite à des problèmes de santé, qui deviennent handicapantes je souhaite cesser mon activité.

Quelles sont les solutions, car il en existe pour cesser mon activité commerciale et mettre ma SCI à l'abri en continuant d'honorer mon plan mensuellement ou pas! puis je louer mon fond, le vendre, ou autre solution.

merci pour vos lumières